

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - GLOBAL CORPORATE BOND CLIMATE TRANSITION

un compartiment de HSBC Global Investment Funds, (l'« OPCVM »). Le Fonds est géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A., autorisé en Grand-Duché de Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). HSBC Asset Management est le nom de marque de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC.

Initiateur du PRIIP : HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Catégories d'actions : BC

Téléphone : +352 48 88 961

ISIN : LU1689525464

Date de production : 04 mars 2026.

Site Internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com>

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds est une société d'investissement constituée en tant que société anonyme répondant à la qualification de Société d'Investissement à Capital Variable. La valeur du Fonds dépend de la performance des actifs sous-jacents et peut augmenter ou diminuer. Tout capital investi dans le Fonds peut être exposé à des risques.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Le Fonds cherche à générer une croissance du capital à long terme et des revenus en investissant dans un portefeuille d'obligations d'entreprises, tout en promouvant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'Article 8 du SFDR. Le Fonds cherche à avoir une intensité de carbone plus faible, calculée comme la moyenne pondérée des intensités carbone des investissements du Fonds, par rapport à la moyenne pondérée des composantes de son indice de référence.

Le Fonds promeut les caractéristiques ESG au sens de l'Article 8 du SFDR. Pour plus d'informations sur les politiques d'investissement responsable de HSBC Global Asset Management, consultez le site www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing.

Politique d'investissement :

Dans des conditions de marché normales, le Fonds investira au moins 80 % en obligations de catégorie investissement (« Investment Grade »), en obligations de catégorie non-investissement (« Non-Investment Grade ») et en d'autres titres similaires, émis par des sociétés basées à la fois dans les marchés développés et émergents.

Le Fonds investira un minimum de 80 % de ses actifs nets dans des titres à revenu fixe émis par des émetteurs réputés remplir, de manière claire et quantifiable, certains critères liés à la transition climatique (« Critères liés à la transition climatique »). L'objectif de l'évaluation de la transition climatique est de déterminer les progrès ou l'engagement d'un émetteur vis-à-vis des objectifs du « Zéro net » (c'est-à-dire les émissions prévues et autorisées pour un émetteur jusqu'en 2050 afin de respecter l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température à 1,5° C au-dessus des niveaux préindustriels).

Le Conseiller en investissements cherche à construire un portefeuille visant une intensité carbone plus faible, calculée comme la moyenne pondérée de l'intensité carbone des investissements du Fonds par rapport à la moyenne pondérée des composantes de l'indice de référence, conçu pour atteindre l'objectif zéro émission nette de carbone d'ici à 2050. Les sociétés et/ou émetteurs dont l'inclusion dans le portefeuille du Fonds est envisagée font l'objet d'une analyse de leur exposition aux activités exclues conformément aux politiques d'investissement responsable de HSBC Asset Management, qui peuvent être modifiées en tant que de besoin. Veuillez vous reporter au Prospectus pour de plus amples informations sur les activités exclues.

Les Critères liés à la transition climatique, les facteurs environnementaux et sociaux, les pratiques de gouvernance d'entreprise, les activités exclues et la nécessité d'une vigilance ESG seront identifiés et analysés à l'aide, sans s'y limiter, du cadre d'importance ESG exclusif de HSBC et de ses scores, des recherches qualitatives fondamentales et de l'engagement de l'entreprise.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs en obligations chinoises onshore par l'intermédiaire du Marché obligataire interbancaire chinois, jusqu'à 10 % de ses actifs en obligations de catégorie non-investissement (« Non-Investment Grade »), jusqu'à 10 % dans des titres adossés à des actifs (ABS) et de titres adossés à des hypothèques (MBS), jusqu'à 10 % en titres convertibles contingents, jusqu'à 10 % dans d'autres fonds et il peut investir dans des dépôts bancaires et des instruments du marché monétaire à des fins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir des actions (et des titres similaires) reçues à la suite d'une opération sur titres affectant des participations existantes du portefeuille, ou en lien avec une telle opération.

Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins de gestion efficace du portefeuille, de couverture et d'investissement. Les instruments dérivés ne seront pas

utilisés en grande mesure à des fins d'investissement. Les instruments dérivés peuvent aussi être intégrés à d'autres instruments utilisés par le Fonds.

- ◆ Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres à hauteur de 29 % de ses actifs. Cependant, ce niveau ne devrait pas dépasser 25 %.
- ◆ La devise de référence du Fonds est USD. La devise de référence de cette catégorie d'actions est USD.
- ◆ Les revenus sont réinvestis.
- ◆ Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.
- ◆ Le Fonds est géré de manière active et ne réplique pas d'indice de référence. Le Fonds a un objectif interne ou externe par rapport à un indice de référence, ICE Global Corporate Climate Transition Index Hedged USD .
- ◆ Les investissements dans des titres qui ne sont pas repris dans l'indice de référence sur la base de stratégies de gestion active d'investissement et d'opportunités d'investissements spécifiques se feront à la discrétion du Conseiller en investissements. Il est prévu qu'un pourcentage significatif des investissements du Fonds soit constitué de composants de l'indice de référence. Cependant, leurs pondérations peuvent s'écarter de manière significative de celles de l'indice de référence.
- ◆ L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

Investisseurs de détail visés

Le Fonds peut convenir aux investisseurs ayant un horizon d'investissement à long terme et est destiné aux investisseurs qui recherchent une exposition à des catégories d'actifs susceptibles d'être soumises à une volatilité modérée. Le Fonds peut convenir aux investisseurs à la recherche d'un investissement de base dans leur portefeuille.

Un investissement dans le Fonds est uniquement adapté aux investisseurs qui sont en mesure d'évaluer les risques et le bien-fondé d'un tel investissement, et qui disposent des ressources suffisantes pour supporter une perte, dans la mesure où le Fonds n'est pas garanti et où ils peuvent récupérer moins que le montant investi. Le Fonds est conçu pour être utilisé dans le cadre d'un portefeuille de placements diversifié. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leur conseiller financier avant de réaliser un investissement.

Durée :

Le Fonds n'a pas de Terme.

L'Initiateur du PRIIP ne peut pas liquider le Fonds de manière unilatérale. Le Conseil d'administration peut également décider de liquider le Fonds dans certaines circonstances énoncées dans le prospectus et les statuts du Fonds.

Informations supplémentaires :

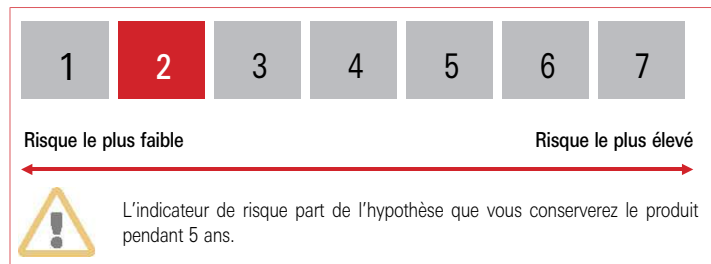
Ce document se réfère à une seule catégorie d'actions d'un compartiment de la Société. De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les rapports annuel et semestriel les plus récents de la Société et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent des registres et de transfert par e-mail à l'adresse amgtransferagency@lu.hsbc.com ou en vous rendant sur www.global.assetmanagement.hsbc.com. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

La Banque dépositaire est HSBC Continental Europe, Luxembourg. Les actifs du Fonds sont conservés en sécurité par le Dépositaire et sont séparés des actifs des autres Fonds.

Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment de la Société. Pour de plus amples informations sur la marche à suivre, veuillez consulter la section « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Investissement de 10 000 USD			
Minimum Le Fonds n'est pas couvert par un régime de compensation ou de garantie pour les investisseurs, vous pouvez perdre tout ou partie du montant investi.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD8 050	USD7 430
	Rendement annuel moyen	-19,49 %	-5,78 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD8 050	USD9 600
	Rendement annuel moyen	-19,49 %	-0,81 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD10 130	USD10 240
	Rendement annuel moyen	1,29 %	0,47 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD10 940	USD13 070
	Rendement annuel moyen	9,39 %	5,50 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2017 et octobre 2022. Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre janvier 2018 et janvier 2023. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2015 et décembre 2020. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le Fonds avait un historique insuffisant.

Que se passe-t-il si HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La capacité du Fonds à effectuer les versements ne serait pas affectée par le défaut de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.. Les actifs du Fonds sont conservés en sécurité par la Banque dépositaire et sont séparés des actifs des autres Fonds. En d'autres termes, les actifs d'un Fonds sont séparés des actifs des autres Fonds et votre investissement ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre Fonds. Il existe un risque de responsabilité potentiel pour le Dépositaire en cas de perte des actifs du Fonds. Le Dépositaire est responsable en cas de négligence ou de manquement intentionnel à ses obligations en vertu de la Loi de 2010.

La faillite ou l'insolvabilité de la Banque dépositaire ou d'un autre prestataire de services peut provoquer des retards (par exemple des retards dans le traitement des souscriptions, des conversions et des rachats d'actions) ou d'autres perturbations pour les investisseurs, et il pourrait y avoir un risque de défaut. Le Fonds n'est pas couvert par un régime de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ♦ qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ♦ 10 000 USD sont investis.

Période de détention recommandée : 5 ans	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Investissement de 10 000 USD		
Coûts totaux	375 USD	677 USD
Incidences des coûts annuels en % *	3,8 %	1,3 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,77% avant déduction des coûts et de 0,47% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 3,10 % du montant investi. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,10 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.	Jusqu'à 310 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65 % de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 mars 2025.	65 USD
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 USD

Le distributeur concerné peut facturer des frais de conversion pouvant atteindre 1,00 % de la valeur nette des actifs des actions converties.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

L'investissement dans ce Fonds convient aux investisseurs qui se positionnent sur un horizon d'investissement à long terme. Racheter vos participations dans le Fonds avant la fin de la période de détention recommandée n'occasionnera aucune pénalité. Des frais de sortie peuvent s'appliquer. Veuillez vous reporter au tableau « Composition des coûts » pour plus d'informations.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ou les personnes qui conseillent ou vendent le produit doivent être adressées par écrit à 18 Boulevard de Kockelscheuer, 1821 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, ou par e-mail à hifl.complaint@hsbc.com.

Autres informations pertinentes

Des informations détaillées sur les produits d'investissement durable relevant des articles 8 et 9, tels que classés dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), y compris : une description des caractéristiques environnementales ou sociales ou de l'objectif d'investissement durable ; les méthodes utilisées pour évaluer, mesurer et surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales et l'impact des investissements durables sélectionnés ; et les informations sur les objectifs et les indices de référence, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.assetmanagement.hsbc.co.uk/en/intermediary/investment-expertise/sustainable-investments/sustainable-investment-product-offering>

Les scénarios de performance précédents et les performances passées du Fonds pour les 3 années précédentes sont disponibles dans la section « Fund Centre » de notre site Internet à l'adresse <http://www.assetmanagement.hsbc.com>.

Lorsque ce produit est utilisé comme unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, les informations supplémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas inclus dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et les suites en cas de défaillance de la compagnie d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés du présent contrat, qui doit être fourni par votre assureur, courtier, ou par tout autre intermédiaire d'assurance conformément à ses obligations légales.